

Centre communal d'action sociale de la commune de Vailhauquès

Membres en exercice : 11
Membres présents : 7
Votants : 8
Pour : 8
Contre : 0
Date de la convocation : 12 septembre 2024

**DELIBERATION
17 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept septembre, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Vailhauquès se sont réunis sous la présidence de Monsieur AL MALLAK Hussam,

Etaient présents : CHABLE-BESSIA Christine, FROMENTAL Marie-Elisabeth, GORBATOFF Emmanuelle, JEZIORSKI Daniel, LAPORTE Anne, TRIAIRE Josiane, ZERRAD Nacéra

Procurations : AL MALLAK Hussam donne procuration à GORBATOFF Emmanuelle

Absent : GUEDDARI Ahmed, GASTAL Nathalie, CLEUZIOU Muriel

Délibération N° 2024/09/17/01

OBJET : BUDGET CCAS- VIREMENTS CREDITS N° 1

Monsieur le président expose à l'assemblée qu'il y a lieu d'effectuer les virements crédits suivants :

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant	Article	Montant	Article	Montant
611	+291,80						
627	-10						
6182	-5						
6232	-100						
6236	-81						
65134	-95,8						

Le Conseil d'administration,
Oui l'exposé du Président
Après en avoir délibéré,

- **ADOpte** les virements crédits ci-dessus présentés.

Ainsi délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,
H. AL MALLAK



Le secrétaire de séance
E. GORBATOFF



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision ;
- Informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Publié sur le site internet

Déposé préfecture le

Le Président,